## Vous voulez vous marier

Rendez-vous

à la maison paroissiale
ou dans un autre lieu d'accueil
1) entre six mois et un an
avant votre mariage.

Il est prudent de venir nous voir avant d'aller à la mairie ou de louer une salle. Quelques renseignements tout simple à donner :

2) Vos noms, adresses, téléphone...

Le lieu, la date et l'heure que vous souhaitez pour la célébration.

Attention, aux mois
3) de juin à septembre.
Beaucoup veulent
se marier aux beaux jours.
Parfois, on ne peut satisfaire
tout le monde.



Elle vous dire si votre choix de jour et d'heure est possible, ou bien elle vous fera d'autres propositions.

**4**)

À partir du mois d'octobre,
la paroisse envoie
à chaque couple
un courrier indiquant :
- quel prêtre ou diacre
vous mariera,
- les dates de préparation,
- ce dont nous avons besoin
pour votre dossier mariage.

Il ne vous reste plus qu'à envoyer tout cela. La préparation peut commencer.